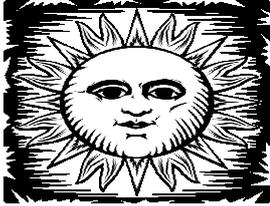


## A SUD



### LE SOLEIL BRILLE

## CHEQUES CULTURE, OFFRES SPORTS, ALLOCATIONS DE SCOLARITE

Pour bénéficier des chèques culture, allez sur le portail malin, tapez votre identifiant RH quelque soit votre indice (même si il est supérieur à 548 depuis peu de temps) puis votre date de naissance et votre adresse, puis le tour est joué. Afin d'obtenir l'offre sport de 80 euros pour le postier ou la postière et 60 euros pour le conjoint ou les enfants : idem, aller sur le portail malin et faites vos démarches en ligne. Demandez à votre encadrant de proximité si vous ne pouvez pas scanner les factures chez vous. L'allocation de scolarité est soumise aux revenus. Faites une simulation sur le portail malin pour savoir si vous y avez droit et si oui, demandez les documents à vos encadrants si vous n'avez pas d'imprimante. N'hésitez pas à faire valoir vos droits !

## TARIFS EN HAUSSE À LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale vient de communiquer ses nouveaux tarifs pour 2017.

Les frais de tenue de compte vont réussir l'exploit d'avoir été multipliés par 3 sur les 4 dernières années : De 1 euro par trimestre en 2014, ils sont passés à 1,05 euros en 2015, puis à 1,55 euros en 2016, et ont été fixés pour 2017 à 1 euro... Par mois. Stupeur !

Les frais de tenue de compte inactif étaient de 8 euros au 1er janvier 2016, ils vont passer à 15 euros en 2017. Stupeur !

Le nombre de retraits gratuits dans les distributeurs autres que ceux de la Banque Postale va passer de 5 par mois, à 4.

Même si La banque Postale reste la moins chère des banques, elle creuse un peu plus l'écart entre les banques en ligne et perd des places dans le classement des banques les moins chères.



## LES FOUS DU VOLANT

Malgré des multitudes de constats similaires établis localement, nationalement à La Poste dans diverses études et expertises depuis 2008 suite à la vague de suicides, la question des volants de remplacement est toujours d'actualité... Ou plutôt devrait-on dire de moins en moins. Car on nage aujourd'hui dans un profond bain de culpabilisation avec des « vous savez combien ça coûte un agent qui est malade? Qui est détaché syndical? Qui est en « absence inopinée »?... » Et un cadre de la direction industrielle habillé en corbeau qui rentre les données dans les logiciels de comptages?... ça gagne combien?

Déjà, en 2012, l'Observatoire du stress avait mis le doigt dessus (voir ci-contre) : aujourd'hui, on trouve des volants de remplacement non plus à 23% comme on nous le dit, mais entre 17 et 18%, voir même à 10% dans certains bureaux...

De quoi faire péter les plombs à n'importe quel agent « rappelé sur ses repos de cycles ou sécable tous les jours », à cause des « absences inopinées »... Et si VOUS calculiez votre volant de remplacement dans votre bureau, beaucoup d'entre vous serait certainement surpris, et vous ne manquerez pas de le signaler à qui de droit afin d'exiger les moyens pour écouler la charge de travail!... Et d'après vous, dans cette folie des volants supprimés, qui va sauter en premier Satanas ou Diabolo?

Extrait de l'observatoire du stress, octobre 2012 :

« Que se passe-t-il donc à La Poste ?

La première chose qui frappe quand on examine l'évolution de l'entreprise, c'est le changement brutal de sa politique d'embauche à partir de 2008 : alors qu'avant on comptait en moyenne 7 réembauches pour 10 départs, on est passé à 5 pour 10 en 2008, 3 pour 10 en 2009, 2 pour 10 en 2010 (et 4 pour 10 en 2011, élections obliges) : La Poste fait mieux – ou pire – que la RGPP : En 4 ans les responsables de l'entreprise – avec l'aval de l'Etat – ont supprimé 30 000 emplois.

Le sous effectif et la surcharge de travail.

La décision prise de ne plus remplacer les départs conduit à réduire les volants de remplacement dans des proportions catastrophiques, et La Poste oblige le personnel – sous peine de sanction – à faire le travail des absents, malades ou disparus, en sus de leur propre travail.

C'est le cas par exemple à la distribution du courrier, où « la sécabilité », outil de gestion privilégié des absences, consiste à reporter la charge de travail des absents sur les présents, alors que le nombre de boîtes aux lettres à distribuer n'a pas baissé et que la baisse relative du volume du courrier est compensée par l'augmentation des trajets effectués due à la croissance du nombre de foyers. »

## FERMETURE :

D'ici la fin de l'année 2016, voici la liste des bureaux qui vont être transformés en RPU :

Tours Rocheperinard, Tours Montjoyeux, Tours Ste Radegonde et Tours Colbert.

Il n'y a rien de joyeux là-dedans.

Le grand démantèlement des bureaux est mis en branle ! Et le rouleau compresseur ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

## VIP

Very Inutile Person, voilà ce qu'il ressort du projet d'accord sur les moyens de remplacement qui vise clairement à supprimer les EAR. Tout ça en un rien de temps : la première version du projet est sortie en juillet pour une liquidation au plus tard le 1er janvier 2017.

Les EAR sont tellement peu nécessaires au fonctionnement des bureaux qu'ils étaient, pour exemple, 3 (sur 4 agents) au bureau des Halles ce jeudi 15 septembre, 2, le lendemain à La Riche et on peut multiplier les exemples...

Foutage de gueule encore, quand, dans le dernier accord social « Chargé de clientèle » on leur a fait miroiter le IL3 : inutile d'attendre le changement de grade s'ils n'existent plus.

Raillerie générale avec ce même accord qui prévoyait de verser une prime de 200 € en juin (idem en décembre : le père Noël sera-t-il une ordure ?) à tous les Chargés de clientèle 2.2, qu'on n'a jamais vue.

Les organisations syndicales signataires (CFDT, FO, CFTC-CGC-UNSA) vont-elles continuer à paraphraser des inepties qui réduisent tous les guichetiers à quantité négligeable ?

Pour elles comme pour la boîte, force est de constater qu'on est tous des VIP !



## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ?

Les Maisons de services au public ont été créées dans les zones rurales, ou « urbaines éloignées », pour assurer l'accès des populations aux services au public, qu'ils soient assurés par l'Etat, les collectivités ou des entreprises privées de services (poste, gaz, électricité).

Cette idée lancée à grands coups de communication par le gouvernement avait comme ambition de réduire l'isolement administratif des usagers habitant dans nos campagnes. Il a donc fallu adapter et équiper un certain nombre de bureaux de poste. Cela a coûté pas mal de pognon. C'est donc le préfet qui a défini, sur le département, le nombre de "Maisons" nécessaires pour l'instant.

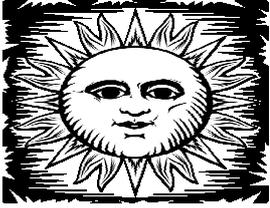
A l'arrivée, on constate qu'il y a peu (voir pas du tout) de trafic (hors poste) dans ces fameuses maisons. Pire, leur conception même va en dépit du bon sens. Ainsi, à Montrésor, la "Maison" se situe à 2 km du centre bourg laissant les usagers (notamment nos anciens) sans moyens de locomotion, la perspective de se taper 4 km aller retour pour consulter une borne internet ! Ça s'appelle le progrès et ça ne fait pas rire tout le monde !

## MON BEAU BUREAU

Prenez un grand bureau urbain et entreprenez, sur plusieurs années, de grands travaux. Dépensez 2 à 3 millions dans les multiples aménagements et ré-aménagements dans ce local dont vous êtes seulement locataire. ne vous souciez pas trop de la pertinence de ces coûteux aménagements. prenez un capitaine Sumo pour diriger le tout, accumulez les dossiers non traités, et secouez le tout en attendant les futures réorganisations qui, d'aujourd'hui à 2017, transformeront 10 bureaux de Poste urbains et Relais Poste Urbain (c'est à dire en petit commerce)...

Ajoutez à tout cela, le zèle de certain-e-s cadres supérieurs de la Direction Régionale, mettez y une pointe de cynisme, un zeste d'incompétence et une ambition sans limite... Vous arriverez à une belle destruction d'un service public postal donc l'avenir est déjà loin derrière lui...

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## TARIFS EN HAUSSE À LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale vient de communiquer ses nouveaux tarifs pour 2017. Les frais de tenue de compte vont réussir l'exploit d'avoir été multipliés par 3 sur les 4 dernières années : De 1 euro par trimestre en 2014, ils sont passés à 1,05 euros en 2015, puis à 1,55 euros en 2016, et ont été fixés pour 2017 à 1 euro... Par mois. Stupeur ! Les frais de tenue de compte inactif étaient de 8 euros au 1er janvier 2016, ils vont passer à 15 euros en 2017. Stupeur !

Le nombre de retraits gratuits dans les distributeurs autres que ceux de la Banque Postale va passer de 5 par mois, à 4. Même si La banque Postale reste la moins chère des banques, elle creuse un peu plus l'écart entre les banques en ligne et perd des places dans le classement des banques les moins chères.

## MON BEAU BUREAU

Prenez un grand bureau urbain et entreprenez, sur plusieurs années, de grands travaux. Dépensez 2 à 3 millions dans les multiples aménagements et ré-aménagements dans ce local dont vous êtes seulement locataire. ne vous souciez pas trop du personnel quant à la pertinence de ces coûteux aménagements. Prenez un capitaine Sumo pour diriger le tout, accumulez les dossiers non traités, et secouer le tout en attendant les futures réorganisations qui, d'aujourd'hui à 2017, transformeront 10 bureaux de Poste urbains et Relais Poste Urbain (c'est à dire en petit commerce)... Ajoutez à tout cela, le zèle de certain-e-s cadres supérieurs de la Direction Régionale, mettez y une pointe de cynisme, un zeste d'incompétence et une ambition sans limite... Vous arriverez à une belle destruction d'un service public postal dont l'avenir est déjà loin derrière lui...

## VIP

Very Inutile Person, voilà ce qu'il ressort du projet d'accord sur les moyens de remplacement qui vise clairement à supprimer les EAR. Tout ça en un rien de temps : la première version du projet est sortie en juillet pour une liquidation au plus tard le 1er janvier 2017.

Les EAR sont tellement peu nécessaires au fonctionnement des bureaux qu'ils étaient, pour exemple, 3 (sur 4 agents) au bureau des Halles ce jeudi 15 septembre, 2, le lendemain à La Riche et on peut multiplier les exemples...

Foutage de gueule encore, quand, dans le dernier accord social « Chargé de clientèle » on leur a fait miroiter le II.3 : inutile d'attendre le changement de grade s'ils n'existent plus.

Raillerie générale avec ce même accord qui prévoyait de verser une prime de 200 € en juin (*idem en décembre : le père Noël sera-t-il une ordure ?*) à tous les Chargés de clientèle 2.2, qu'on n'a jamais vue.

Les organisations syndicales signataires (CFDT, FO, CFTC-CGC-UNSA) vont-elles continuer à parapher des inepties qui réduisent tous les guichetiers à quantité négligeable ?

## FERMETURE :

D'ici la fin de l'année 2016, voici la liste des bureaux qui vont être transformés en RPU :

Tours Rochepinard, Tours Montjoyeux, Tours Ste Radegonde et Tours Colbert.

Il n'y a rien de joyeux là-dedans. Le grand démantèlement des bureaux est mis en branle ! Et le rouleau compresseur ne va pas s'arrêter en si bon chemin.

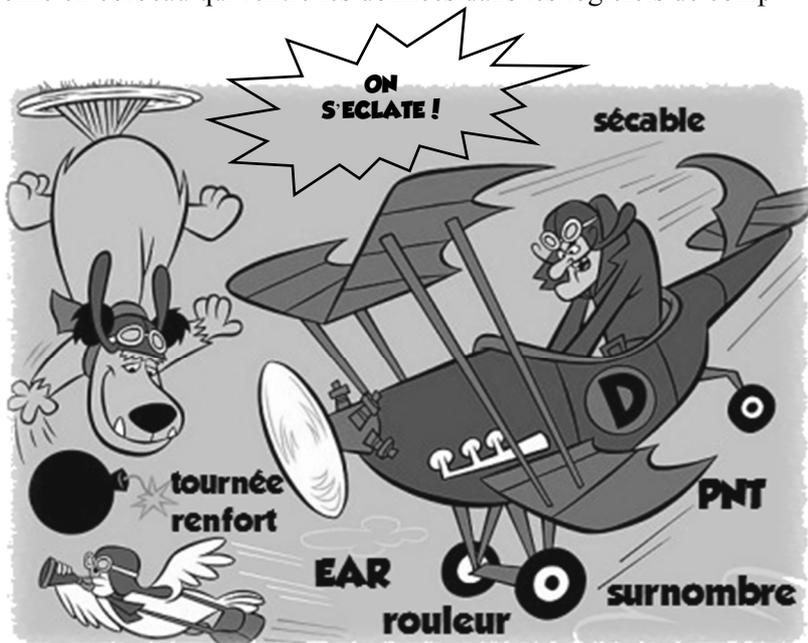
## CHEQUES CULTURE, OFFRES SPORTS, ALLOCATIONS DE SCOLARITE

Pour bénéficier des chèques culture, allez sur le portail malin, tapez votre identifiant RH quelque soit votre indice (même si il est supérieur à 548 depuis peu de temps) puis votre date de naissance et votre adresse, puis le tour est joué. Afin d'obtenir l'offre sport de 80 euros pour le postier ou la postière et 60 euros pour le conjoint ou les enfants : idem, aller sur le portail malin et faites vos démarches en ligne. Demandez à votre encadrant de proximité si vous ne pouvez pas scanner les factures chez vous. L'allocation de scolarité est soumise aux revenus. Faites une simulation sur le portail malin pour savoir si vous y avez droit et si oui, demandez les documents à vos encadrants si vous n'avez pas d'imprimante. N'hésitez pas à faire valoir vos droits !

## LES FOUS DU VOLANT

**M**algré des multitudes de constats similaires établis localement, nationalement à La Poste dans diverses études et expertises depuis 2008 suite à la vague de suicides, la question des volants de remplacement est toujours d'actualité... Ou plutôt devrait-on dire de moins en moins. Car on nage aujourd'hui dans un profond bain de culpabilisation avec des « vous savez combien ça coûte un agent qui est malade? Qui est détaché syndical? Qui est en « absence inopinée »?... » Et un cadre de la direction industrielle habillé en corbeau qui rentre les données dans les logiciels de comptages?... ça gagne combien?

Déjà, en 2012, l'Observatoire du stress avait mis le doigt dessus (voir ci-contre) : aujourd'hui, on trouve des volants de remplacement non plus à 23% comme on nous le dit, mais entre 17 et 18%, voir même à 10% dans certains bureaux... De quoi faire péter les plombs à n'importe quel agent « rappelé sur ses repos de cycles ou sécable tous les jours », à cause des « absences inopinées »... Et si VOUS calculiez votre volant de remplacement dans votre bureau, beaucoup d'entre vous serait certainement surpris, et vous ne manquerez pas de le signaler à qui de droit afin d'exiger les moyens pour écouler la charge de travail!... Et d'après vous, dans cette folie des volants supprimés, qui va sauter en premier Satan ou Diabolo?



Extrait de l'observatoire du stress, octobre 2012 :

### « Que se passe-t-il donc à La Poste ?

La première chose qui frappe quand on examine l'évolution de l'entreprise, c'est le changement brutal de sa politique d'embauche à partir de 2008 : alors qu'avant on comptait en moyenne 7 réembauches pour 10 départs, on est passé à 5 pour 10 en 2008, 3 pour 10 en 2009, 2 pour 10 en 2010 (et 4 pour 10 en 2011, élections obligées) : La Poste fait mieux – ou pire – que la RGPP : En 4 ans les responsables de l'entreprise – avec l'aval de l'Etat – ont supprimé 30 000 emplois.

### Le sous effectif et la surcharge de travail.

La décision prise de ne plus remplacer les départs conduit à réduire les volants de remplacement dans des proportions catastrophiques, et La Poste oblige le personnel – sous peine de sanction – à faire le travail des absents, malades ou disparus, en sus de leur propre travail.

C'est le cas par exemple à la distribution du courrier, où « la sécabilité », outil de gestion privilégié des absences, consiste à reporter la charge de travail des absents sur les présents, alors que le nombre de boîtes aux lettres à distribuer n'a pas baissé et que la baisse relative du volume du courrier est compensée par l'augmentation des trajets effectués due à la croissance du nombre de foyers. »

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ?

**L**es Maisons de services au public ont été créées dans les zones rurales, ou « urbaines éloignées », pour assurer l'accès des populations aux services au public, qu'ils soient assurés par l'Etat, les collectivités ou des entreprises privées de services (poste, gaz, électricité).

Cette idée lancée à grands coups de communication par le gouvernement avait comme ambition de réduire l'isolement administratif des usagers habitant dans nos campagnes. Il a donc fallu adapter et équiper un certain nombre de bureaux de poste. Cela a coûté pas mal de pognon. C'est donc le préfet qui a défini, sur le département, le nombre de "Maisons" nécessaires pour l'instant.

A l'arrivée, on constate qu'il y a peu (voir pas du tout) de trafic (hors poste) dans ces fameuses maisons. Pire, leur conception même va en dépit du bon sens. Ainsi, à Montrésor, la "Maison" se situe à 2 km du centre bourg laissant les usagers (notamment nos anciens) sans moyens de locomotion, la perspective de se taper 4 km aller retour pour consulter une borne internet ! Ça s'appelle le progrès et ça ne fait pas rire tout le monde !